

# **RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO « L'OLIVE DANS TOUS SES ÉTATS »**

Concours photo organisé à l'occasion de la fête de l'olive à Entrevaux  
par « Secrets de Fabriques »  
avec le soutien de la Mairie et du Bureau d'Information Touristique d'Entrevaux

Le label « Secrets de Fabriques » a pour objectif de valoriser le patrimoine artisanal et industriel du territoire de la « communauté de communes Alpes Provence Verdon – Sources de Lumières » à destination des habitants, du jeune public et des touristes. Le concours photo organisé dans le cadre du label propose à un large public un espace d'expression sur le patrimoine oléicole dans son acception la plus large : architectural, paysager, naturel, artisanal, gastronomique, immatériel...

## **Déroulement**

Ouverture du concours le 15 décembre 2017 – date de réception finale le 10 février 2018 (cachet de la poste).

Exposition et remise des prix le samedi 24 février 2018 à Entrevaux à l'occasion de la fête de l'olive. Les clichés seront ensuite exposés à Entrevaux jusqu'au 24 mars 2018. Les clichés seront ensuite exposés du 30 mars au 15 juin au Musée de la Minoterie à La Mure-Argens.

Vote du public le samedi 24 février, à l'occasion de la fête de l'olive pour désigner le « coup de cœur » du public.

Désignation des gagnants et remise des prix par le jury le samedi 24 février à 11h30, le jour de la fête de l'olive.

## **Conditions de participation**

Ce concours photo est ouvert aux amateurs. Les professionnels sont invités à participer et seront exposés, mais ne seront pas primés, seuls les clichés amateurs sont sélectionnés pour participer au concours.

Chaque participant remettra une seule photo en deux exemplaires : une version papier au format 21 par 30 cm (environ A4) et une version numérique (résolution minimum 3648 par 2736 pixels, format de compression jpeg ou équivalent).

Les clichés noir et blanc ou sépia sont acceptés et seront valides au même titre que les clichés couleurs.

## **Catégorie « Jeune public »**

Une catégorie « jeune public » est ouverte au concours, elle concerne les participants de moins de 15 ans. Le « jeune public » peut participer de manière individuelle sous couvert d'une autorisation parentale ou collective dans le cadre scolaire. Dans ce dernier cas, la classe qui souhaite concourir envoie un seul cliché à l'organisateur.

La mention « jeune public » doit être ajoutée et mentionnée sur le bulletin d'inscription pour la prise en compte de la participation au concours dans cette catégorie.

## Modalité d'inscription

Adresser, avant le 10 février 2018 la fiche d'inscription ainsi que le cliché à l'attention de :

BIT Entrevaux – Verdon Tourisme

« Concours photo l'olive dans tous ses états »

Porte Royale

04 320 ENTREVAUX

E-mail : [tourisme@mairie-entrevaux.fr](mailto:tourisme@mairie-entrevaux.fr)

Ce concours est ouvert sans limitation de participants. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

## Composition du jury

Un jury composé d'élus, de professionnels de la culture, de l'art et du tourisme se réunira pour délibérer et sélectionner les meilleurs clichés.

Les critères de sélection du jury seront :

- un regard original et personnel sur le patrimoine oléicole
- originalité du traitement
- qualité de l'approche photographique

Le jury accordera une importance moindre à l'aspect technique de la photographie, afin de ne pas privilégier les participants disposant du matériel le plus performant.

## Dotations

Les clichés sélectionnés par le jury seront rendus public dans le cadre d'une exposition du 10 février au 24 mars à Entrevaux. Puis du 1<sup>er</sup> avril au 15 juin au Musée de la Minoterie à La Mure-Argens. Les 4 clichés lauréats du jury ainsi que le cliché « vote du public » sont récompensés par une dotation.

L'installation de l'exposition et la communication seront pris en charge par l'organisateur. La diffusion du matériel de communication est en partie prise en charge par le bureau d'information touristique d'Entrevaux.

## Autorisations

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser à titre publicitaire, promotionnel et d'exposition, limité à des utilisations non commerciales –notamment dans le cadre de la diffusion du nom des gagnants- leurs nom, prénom, adresse, et gains, sans restriction ni réserve, et sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur lot.

La mention de l'auteur est précisée sur la fiche d'inscription et servira de copyright.

De plus, les photographes participant à cette opération s'engagent à fournir une autorisation d'utilisation d'image complétée et signée par les personnes figurant sur leurs photos le cas échéant.

## Responsabilité de l'organisateur

En cas de force majeure ou si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient, les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler ce concours photo, notamment dans le cas d'une participation inférieure à 10 inscriptions. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Les organisateurs de ce concours photo ne sauraient être tenus pour responsables des pertes et avaries du matériel et des clichés.

## Contact et renseignements sur la thématique et les modalités du concours

Régie « Secrets de Fabriques »

Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon - Sources de lumières»

Tel : 06 79 01 78 25 | Mail : [mediation@secrets-de-fabriques.fr](mailto:mediation@secrets-de-fabriques.fr)

